



Comité Confédéral des Pêcheurs de Compétition.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Coarse Fishing Committee - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : LUYCKX Jean-Marie
Rue Sainte Renelde 5
1430 REBECQ
Tél/fax : 02/355.43.25.
GSM : 0476/89.83.03
e-mail : jeanmarie.luyckx@skynet.be

P.V. de la réunion du C.C.P.C. du 4 juin 2011.

Présences : COLLARD Jean-Pierre, DETONGRE Guy, LEFEBVRE Josette, PATERNOSTER Jean-Paul, LUYCKX Jean-Marie, MARCQ Roland, DUPONT Alexandre, DESILVE Jean-Christophe,.

Excusés : PILATE Jean, DUBOURG Charlie (président de la FSPFB, retenu par l'assemblée générale de la Fédération des sociétés de pêche de la province du Luxembourg), DEPOUILLE Christophe, GEORGE Joseph, COOLENS Albert, SCHALLENBERGH Freddy, DETAILLE Eric, GOSSIAUX Michel, CAZIER Michel.

Absents : GERCKENS Jean-François

La réunion débute à 9h30.

1. Démission de Monsieur Jean PILATE.

Aucun délégué n'ignore le courrier que Monsieur Pilate a adressé pour présenter sa démission en tant que président du CCPC. De l'avis des délégués, le vice-président doit assurer l'intérim jusqu'à l'année prochaine. L'assemblée est unanime pour le remercier pour tout le travail fourni au long de ses mandats successifs.

D'après un entretien téléphonique, le secrétaire confirme que Jean Pilate est disposé à poursuivre l'établissement du calendrier et à « documenter » le site. Il souhaite par contre être déchargé de l'organisation de l'évènement « hameçon d'or et de cristal ».

L'examen de la lettre de Monsieur Soupert est porté au point des divers.

2. Candidature de Monsieur Bernard GILLOT comme délégué de la fédération de la Basse Sambre en remplacement de Monsieur Serge BOUVIER.

En l'absence du délégué de la Basse Sambre, ce point est reporté à la prochaine réunion.

3. Approbation du PV de la réunion du CCPC du 29 janvier 2011.

Il n'y a pas de remarques. Le projet de pv est approuvé et soumis à la signature des délégués présents. Madame Lefebvre signale qu'elle n'a pas reçu le dernier pv du CCPC. Le secrétaire se charge de lui faire parvenir, en même temps que le projet de la présente réunion.

4. Approbation du PV de la réunion du BCFC du 22 janvier 2011.

Une remarque est faite par plusieurs délégués relativement à l'urgence de publier le nouveau règlement des compétitions sur le site. A ce sujet, il apparaît d'ores et déjà que, dans le souci d'épurer les anciens textes au maximum, certains points essentiels ont été purement et simplement « sautés ».

Le vice-président souhaite que la version actuelle soit mise sur le site en l'état, même si des oublis et des rectifications doivent être intégrés dès la prochaine réunion du BCFC : il convient donc de disposer pour la prochaine réunion du BCFC d'une liste reprenant tous les points omis dans la nouvelle mouture du règlement.

Par ailleurs, dès publication de la nouvelle mouture du règlement, il conviendra de se mettre d'accord sur une légende à utiliser pour toutes les modifications qui y seront apportées (trame rouge pour les suppressions, trame grasse pour les modifications, dates des modifications, etc...).

Une parenthèse est ouverte : le CCPC se met d'accord pour faire confectionner des dossards « fluo » qui seront mis à la disposition des fédérations qui organisent des CB, de manière à protéger les équipes de pesée en se faisant mieux voir par les utilisateurs du ravel et les cyclistes.

D'autres remarques concernant ce PV ont déjà été formulées antérieurement et intégrées dans le texte.

5. Approbation du PV de la réunion du BCFC du 30 avril 2011.

Le secrétaire attire l'attention sur le fait qu'il a été convenu, lors de la réunion du BCFC, qu'aucun projet de pv du BCFC ne serait plus distribué aussi longtemps qu'il n'aurait pas été revu en première lecture par les présidents des commissions sportives et les mandatés des commissions. Le projet est rédigé et la traduction est déjà effectuée, mais ce document sera seulement lu et pas distribué. Si des remarques doivent être faites, elles seront communiquées au rapporteur pour être intégrées dans le projet définitif.

Le secrétaire communique que le canevas pour l'organisation du CB Interclubs vient d'être transmis au responsable et qu'il attend l'approbation pour le faire publier sur le site.

Le vice président signale qu'il a refusé deux canevas relatifs à d'autres championnats (individuel et match) qui n'étaient pas conformes.

Le secrétaire continue la lecture :

- « A partir de 2012, les coupes seront achetées par la fédération organisatrice au moyen d'un budget mis à disposition par le BCFC ». Ceci n'est pas correct, ce sont les commissions qui recevront un montant à répartir entre les fédérations qui organisent et des championnats qu'ils organisent.
- C.M. Feeder 2012 aura lieu en Belgique : le parcours proposé est le Watersportbaan. Les sélections pour la composition de l'équipe se feront en cinq manches, toutes comptabilisées pour le classement final. Monsieur Patrick Van Hoo établira un programme complet qui sera publié le plus rapidement possible sur les sites officiels. Le vice-président est chargé de la traduction et de la publication sur le site. Le CCPC souhaiterait toutefois qu'une mesure soit prise pour protéger les pêcheurs qui vont faire le déplacement en Italie : il est en effet probable que les sélections pour le CM organisé en Belgique va susciter un intérêt marqué par un grand nombre de pêcheurs locaux. Le règlement des sélections sera adapté au règlement de la FIPS.
- Handipêche : Pas de second délégué désigné (mesure d'économie). Une aide financière sera cependant accordée à concurrence de 800 € à charge des commissions sportives chacune pour 50 %. Un contrat a également été négocié avec Maver.
- Championnat du Monde des Dames : une proposition visant à constituer une équipe de dames est lancée. Le coût de cette équipe sera aussi élevé que celui de l'équipe vétérans. Pour la fin 2011, les lignes directrices pour la composition et le financement seront établies.
- Habillement des équipes nationales : il y a un accord de principe pour que toutes les équipes soient vêtues de manière uniforme : pantalon bleu marine avec ceinture et polo rouge avec logo BCFC et casquette rouge non imprimée. Le coût de l'habillement sera pris en charge par les deux ailes, chacune à concurrence de moitié.
- Erik Pinoy est désigné comme délégué au CM. (Remarque : il convient de rectifier ceci : délégué aux mondiaux de la pêche organisés cette année en Italie).

6. Hameçons d'or et de cristal 2010.

L'assemblée constate de manière pratiquement unanime que le service et la nourriture étaient nettement en dessous du niveau des années précédentes. Ceci est lié au fait que la prestation a été effectuée, alors que le gérant a cessé ses activités. Il est cependant possible, pour les années ultérieures, de louer la salle et d'amener son propre service traiteur. Le CCPC admet que le site est particulièrement bien situé et adapté

pour l'évènement. Des contacts seront pris en temps utile pour connaître les modalités de location, les coûts, etc., ainsi que sur les possibilités locales en matière de traiteurs.

Le secrétaire rappelle que Monsieur Eric Detaille avait également évoqué la possibilité d'organiser au parc de Jemappes.

Monsieur Pilate souhaitant être déchargé de l'organisation de cet évènement, Madame Josette Lefebvre pose sa candidature pour le remplacer. Cette candidature est acceptée par l'assemblée.

Le CCPC a une fois de plus dû constater que pas un mot n'est paru dans le Pêcheur Belge sur l'évènement 2010. Certains délégués se demandent s'il est encore opportun de continuer à travailler avec la FSPFB.

7. Championnats de Belgique 2011: candidatures, approbation, désignation des parcours.

Un championnat a déjà eu lieu : le CB Handipêche. Il réunissait 25 pêcheurs, ce qui est normal pour une organisation en région wallonne. On note également une répartition plus équilibrée entre participants handicapés « lourds » et les autres. Pour l'avenir, le CCPC pense qu'il y a lieu de ne retenir que les participants reconnus par « la vierge noire ».

Le championnat de Belgique « Carpe » est actuellement en cours, à Oisquercq.

Monsieur Detaille, par l'intermédiaire du secrétaire, demande que les réunions du CCPC ne soient plus organisées aux dates fixées pour des championnats nationaux.

8. Section Carnassier. Situation. Championnat 2011.

Marcq Roland signale qu'il a eu Monsieur Christophe Depouille au téléphone. La section carnassier a décidé, semble-t-il, de prendre une année sabbatique en ce qui concerne l'organisation du championnat de Belgique. Par contre, une participation aux mondiaux de la pêche aurait été envisagée. Pour le CCPC, cette participation est tout à fait hors de question si la section est inactive.

Compte tenu des difficultés rencontrées, notamment pour la présentation des comptes de cette section, et du fait que la progression de cette section semble stagner, le CCPC pense qu'il est nécessaire de veiller au remplacement de Monsieur Depouille, afin de tenter de redynamiser cette section.

D'autre part, le CCPC note que les statuts de la fédération sportive prévoient que seules les commissions sportives peuvent organiser des compétitions. L'organisation de compétitions dites de « streetfishing » par la fédération sportive constitue dès lors une sérieuse entorse à ces statuts. La chose sera signalée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Après discussion, le CCPC souhaite que Monsieur Depouille soit convoqué à la prochaine réunion du CCPC (29 octobre) afin qu'il puisse y présenter un projet clairement détaillé des activités pour 2012.

9. Site CCPC (présentation des résultats de concours).

Le vice-président indique que l'envoi des résultats pour parution sur le site doit absolument être uniformisé, afin de faciliter le travail d'Albert Coolens. Il y a donc lieu de se plier au respect et à l'utilisation du tableau qui a été mis à disposition. Il est fait remarquer que le taux de fréquentation du site est en hausse constante (+ 25% par rapport à 2010).

10. Coupe de la Communauté Française 2011.

Le CCPC admet de manière unanime qu'il faut revoir les dates d'organisation. Il ressort de la discussion que certaines dates pourraient quand même être maintenues, sur des parcours déterminés, à la condition d'obtenir des dérogations sur la détention de certaines espèces de poissons, lors de concours officiels, le temps nécessaire à la pesée. L'obtention d'un tel type de dérogation pourrait être proposé au Ministre par le Conseil Supérieur Wallon de la Pêche.

En outre, l'assemblée marque son accord pour éviter la période du mois de mai. Après discussion et dans l'intérêt du succès de cette manifestation, les manches de 2012 auront lieu aux dates suivantes : pendant une période de test, le dernier dimanche de mars (soit le 25 mars 2011), l'avant dernier dimanche d'août (soit le 19 août 2011) et le dernier dimanche d'octobre (soit le 28 octobre 2011).

Le souhait des participants à cette épreuve est aussi que le système d'attribution de points soit modifié. L'assemblée souhaite que des propositions soient formulées par les participants eux-mêmes et transmises via les délégués de fédérations. Le CCPC s'engage à analyser toutes les propositions.

11. Situation financière du CCPC. Avance des fédérations.

Le trésorier étant empêché, ce point est reporté à la prochaine réunion. Le vice-président signale que la moitié de la dotation a été versée par la FSPFB. Monsieur Marcq Roland indique que la dotation de la FSPFB a été majorée à concurrence de 25% par rapport à l'année dernière, et que cette dotation couvre ce qu'il faut payer au BCFC pour les équipes nationales et les délégués. D'autre part, l'ADEPS va intervenir également pour les internationaux (seniors et juniors francophones) et à concurrence d'un certain montant, pour couvrir leurs frais, et notamment ceux de déplacements.

12. Divers.

- a) Marcq Roland signale qu'il s'est penché sur la révision des statuts et du R.O.I. du BCFC ; Il enverra le projet au secrétaire pour examen. Cette révision avait clairement pour objectif de simplifier, outre celui de compléter. Le nom de BCFC existant depuis longtemps, il n'est pas inopportun d'envisager de le modifier, ainsi que le logo. L'appellation proposée est BFA (Belgian Federation of Anglers), ce qui donne une image plus fédératrice des pêcheurs.
- b) Le CCPC souhaite demander à la FSPFB quel est le suivi qui a été réservé à la lettre de Monsieur Soupart à Monsieur Jean Pilate, et dont copie a été remise à Monsieur Sottiaux et à Charlie Dubourg. Le CCPC est d'accord pour convoquer Monsieur Soupart à la prochaine réunion.
- c) Le moniteur informe l'assemblée que la Belgique a obtenu l'organisation du Championnat du Monde de pêche à la mouche en 2014.
- d) Il est demandé aux membres présents de débarrasser les tables et de rincer leur vaisselle.

La réunion est levée à 13h30.